

XIV) FORMATION DE **DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION FFS ROLLERSKI**

INTITULE ABREVIATION	DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION ROLLERSKI DTF (Roller Ski)
PREROGATIVES	Veiller, à la demande du BTN ou des BTR, au respect des règles et des instructions lors des épreuves de niveau régional et national.
PREREQUIS	<p>Etre licencié dans un club FFS. Etre âgé de 18 ans à la date de validation du Brevet.</p> <p>Etre titulaire du Brevet de Juge de Compétition de ski de fond depuis 2 ans.</p> <p>(Avoir une bonne connaissance de l'organisation des épreuves, et également avoir des notions de chronométrage et de gestion informatique des courses.)</p>
ORGANISATION	Régionale basée sur la formation des DT ski de fond. L'accent sera mis sur les problèmes de sécurité liés à l'utilisation du domaine public et à l'utilisation d'un matériel spécifique.
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés comme tels.
FORMATION	<p>La formation est programmée sur 2 ans.</p> <p><u>1^{ère} année</u> → projection en salle d'un visuel sur l'activité (y compris Tronc Commun Fédéral), lecture de bandes de chronométrage, approche de la gestion informatique (inscriptions, résultats, pénalité et homologation) suivi d'un Quizz ou d'études de cas relatifs. Visa du Livret de Formation, durée : 2h30</p> <p><u>Stage pratique</u> : de mise en situation comme DT assistant sur une course avec un DT formateur.</p> <p><u>2^{ème} année</u> → <u>Stage pratique</u> de mise en situation comme DT sur une course avec un DT formateur comme DT assistant.</p> <p><u>Durée</u> : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.</p>
DUREE DE VALIDITE	<p>Le DT ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire (recyclage), au minimum tous les 2 ans.</p> <p>Sans mission ni recyclage durant cette période le DT sera retiré des listes d'agrément.</p>
RECYCLAGE	<p>Les BTR ont la charge du déclenchement des recyclages.</p> <p>Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation simultanément au recyclage des DT Ski de Fond.</p>

XV) FORMATION DE **DELEGUE TECHNIQUE INTERNATIONAL ROLLERSKI**

INTITULE ABREVIATION	DELEGUE TECHNIQUE INTERNATIONAL ROLLERSKI <i>DTI (Roller Ski)</i>
---------------------------------------	---

Contactez le responsable français des Délégués Technique FIS par l'intermédiaire du Bureau Technique Régional